



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E66121

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/02/2006
37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 1990B00372

Siret : 378 791 974 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 83 00671

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 499369E - 1244000 / 001 503229

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 499369E - 1244000 / 001 503229

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SAS DEGUY

30 RUE JULIEN CHAMPCLOS
ZAC DE LA FONTANILLE
63370 LEMPDES

Téléphone : 04 73 28 57 90

Portable : 06 30 20 70 38

Site Internet :

E-mail : sas.deguy@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHALARD JEAN-PIERRE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	27/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/06/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	25/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/10/2022
o Ventilation mécanique	27/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.